



Département du MORBIHAN

2025/19/12/16

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2025**  
**19 DÉCEMBRE**

L'an deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le dix-neuf décembre, le Conseil Municipal de la Commune de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Maire.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, BOURLÈS Christophe, LE ROUX Véronique, NÉDÉLEC Rémi, JANNY Patrick, ROYANT Helen, DUFLEIT Anthony, POUPE Marie-Laure, LE FUR Françoise, LE GOFF Dominique, GOUJARD Laurine, LE NAOUR Roger, LE GOFF Jeannine, BOUËDEC Jean-Michel, ULLIAC Morgane, PERON Matthieu, PHILIPPE Jean-Luc formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : BOCQUILLON Maud, PERON Alan, COUGARD Christelle, LE GRAND Mickaël, LE GRAND Hicham, LE COROLLER Marie-Ange, BAUDET Philippe, TROALEN Anne, PICARDA Styren.

Procuration(s) : BOCQUILLON Maud à HENRY Catherine, PERON Alan à BOURLÈS Christophe, COUGARD Christelle à POUPE Marie-Laure, LE GRAND Mickaël à DUFLEIT Anthony, LE GRAND Hicham à LE NAOUR Roger, LE COROLLER Marie-Ange à LE ROUX Véronique, BAUDET Philippe à JANNY Patrick, TROALEN Anne à ULLIAC Morgane, PICARDA Styren à BOUËDEC Jean-Michel.

**Au moyen d'un vote à main levée, par 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION », Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.**

Date de convocation : 25/11/2025  
Convocation affichée le : 10/12/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27

Présents : 18

Procuration (s) : 9

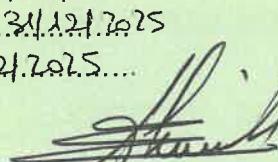
Reçu en Préfecture de VANNES le 30/12/2025

Publié ou notifié le 31/12/2025

Certifié exécutoire le 31/12/2025

A GOURIN, le 31/12/2025....

Le Maire,  
Hervé LE FLOC'H



**16- DÉCISION MODIFICATIVE N°1 / SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le conseil municipal se prononce sur la proposition ci-dessous de la décision modificative n°1 portant sur le budget du service assainissement collectif :



## Département du MORBIHAN

CHAP/ART-OPE-FONCTION	SECTION FONCTIONNEMENT		MONTANTS	
	LIBELLES			
	DEPENSES			
023 023	<b>Virement à la section investissement</b> Virement à la section investissement		-21 690,43 € -21 690,43 €	
011 61523 61528 622	<b>Charges à caractère général</b> Réseaux Autres (rognage arbres Poste de refoulement Pré Logé et remplacement poteau sur le portail de la STEP) Elaboration rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) Asst 2024		-2 509,57 € -5 793,84 € 1 384,27 € 1 900,00 €  -24 200,00 €	
RECETTES				
70 70611	<b>Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises</b> Redevance d'assainissement collectif (recette inférieure à celle prévue au BP 2026)		-24 200,00 € -24 200,00 €  - 24 200,00 €	
SECTION INVESTISSEMENT				
DEPENSES		0,00 €		
RECETTES				
021 021-OPFI-HCA	<b>Virement de la section fonctionnement</b> Virement de la section fonctionnement		-21 690,43 € -21 690,43 €	
16 1641-OPNI-HCA	<b>Emprunts et dettes assimilées</b> Emprunts en euros		21 690,43 € 21 690,43 €  0,00 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré, au moyen d'un vote à main levée avec 21 voix « POUR » et 6 voix « ABSTENTION »,

**ADOPTÉ** la décision modificative N°3 portant sur le budget du service assainissement collectif.

A Gourin, le 19 décembre 2025  
 Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,  
 Hervé LE FLOC'H.



La secrétaire de séance,  
 Catherine HENRY.